



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Maroc

Question écrite n° 50106

## Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le souhait que vient d'exprimer le Front Polisario de voir la France jouer un rôle de médiateur dans le conflit opposant au Maroc, sur l'avenir du Sahara occidental, où le principe universel du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est aujourd'hui bafoué. Considérant les risques que fait peser à la paix dans la région le blocage actuel du processus de paix, alors que le mandat de l'ONU arrive justement à expiration le 31 mai prochain ; considérant que la situation actuelle caractérisée par l'impossibilité d'organiser jusqu'à présent, dans des conditions honnêtes, le référendum d'autodétermination prévu par le plan de paix des Nations unies met directement en cause l'attitude d'obstruction des autorités marocaines, qui ont au contraire accéléré la colonisation du Sahara occidental, ainsi que la mollesse des réactions internationales, considérant que, de par sa situation d'interlocuteur privilégié des pays de toute la région, la France peut apporter une contribution importante afin qu'une issue positive intervienne enfin dans le conflit de Sahara occidental ; il lui demande les initiatives qu'il compte prendre à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bocquet Alain](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50106

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mars 1997, page 1584